



Pôle
Réglementation et
Services aux
Citoyens
☎ 04 42 65 65 00

Demande de permis de stationnement ou d'occupation du domaine public

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à
L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 ; L2215-5
Code de la Route
Code général de la propriété de la personne publique

Fiche n° RSC – 02
PM 06 23 14 22 02

Document à remplir en lettres capitales pour plus de lisibilité.

Document à retourner : Mairie de Fuveau – 26 Boulevard Emile Loubet – 13710 FUVEAU

Courriel : rsc@mairie-fuveau.com

Le demandeur Particulier Service Public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise
Association

Nom : Prénom :

Dénomination :

Représenté par :

Adresse :

Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal : Localité :

Téléphone :---- Courriel :@.....

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse :

Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal : Localité :

Téléphone :---- Courriel :@.....

Localisation du site concerné par la demande

Adresse :

Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal : 13 710 Localité : FUVEAU

Documents à fournir en complément de ce formulaire (DP, PC, DICT, etc). délivrés par les services concernés

DICT : OUI NON DP OU PC : N°

Référence cadastrale :

Section(s): Parcelle(s): Lieu-dit:

Dépôt ou stationnement

Demande initiale Prolongation Référence de l'arrêté initial

Nature du dépôt Matériaux Benne * Grue Echafaudage * Etalage Mobilier urbain
Ou Terrasse de café Camion nacelle Emménagement Déménagement
Stationnement Vente le long de la voie ou sur aire de service

Autres (à préciser)

***L'occupation du domaine public est soumise à taxation selon la durée et l'emprise : se renseigner en Mairie au 04.42.65.65.00**

Objet de la demande

Description :

.....
.....
.....

Saillie ou surplomb

Largeur de l'emprise mètres

Nombre

Longueur de l'emprise mètres

Hauteur mètres (échafaudage)

Autres

Date prévue de début d'application du / / au / /

Durée d'application (en jours calendaires)

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura axées en complément, une demande d'alignement individuel.

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Je m'engage à me conformer à la liste des prescriptions locales ci-annexée.

Fait à Le / /

Nom : Prénom :

Signature :